



PIERRE GEORGE

PRÉCIS DE

géographie économique

pufl

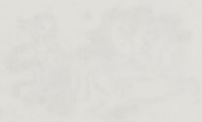
PRÉCIS
DE
GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIQUE

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

PIERRE GEORGE

Professeur à l'Université de Paris I

(Paris - Nanterre)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

106, Boulevard Raspail - Paris

16° G

4165

DL - 10 12 1975 - 2 7 2 3 8

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

100

1952

W-1-11110-1111

90

61

PRÉCIS
DE
GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIQUE

PIERRE / GEORGE

Professeur à l'Université de Paris I
(Panthéon-Sorbonne)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, Paris

PRÉCIS
DE
GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIQUE

PIERRE GEORGE



Dépôt légal. — 1^{re} édition : 3^e trimestre 1956
6^e édition revue et mise à jour : 4^e trimestre 1975
© 1956, Presses Universitaires de France
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

Introduction

La géographie économique a pour objet l'étude des formes de production et celle de la localisation de la consommation des différents produits dans l'ensemble du monde. Elle est par essence science humaine, plus précisément science sociale, en ce sens que les processus de production, de transport et d'échange, de transformation et de consommation de produits résultent d'initiatives et doivent leurs caractères, leur efficacité, à des formes d'organisation qui découlent elles-mêmes du passé propre à chaque groupe humain.

Les faits et les processus qui constituent le sujet d'étude de la géographie économique résultent de données historiques d'amplitude plus ou moins longue :

- l'évolution millénaire de procédés de culture et de fabrication ;
- la mise en œuvre de découvertes scientifiques successives et continues dans certaines conditions historiques et géographiques ;
- la projection à la surface du globe des divers moyens de production et d'échange, des divers modes de consommation et d'usage, suivant le développement des différents systèmes politiques, économiques et sociaux, suivant le développement concomittant des techniques — l'inégale extension spatiale de chacun de ces systèmes.

Un premier thème d'étude est donc l'examen des conditions de répartition quantitative et qualitative des groupes humains à la surface du globe. La géographie de la consommation procède de

combinaisons complexes entre le nombre et le niveau des besoins, lui-même lié au degré de développement technique et aux structures sociales. Celle de la production dépend de la localisation des divers types de production et de fabrication et de leurs formes d'expansion. Tout essai rationnel de géographie économique débute donc par la considération de la répartition de la population du globe et par l'examen des formes de production et de consommation propres aux divers groupes suivant la structure de leur économie. Il ne sera pas possible de distinguer des groupes étanches, mais nécessaire au contraire de définir la nature des rapports existant entre les groupes.

Bien que la production agricole soit, dans l'ordre historique, de beaucoup la plus ancienne, et sur le plan géographique la plus largement développée, la clef des mécanismes de l'économie contemporaine est fournie par la connaissance des formes et des conditions du développement de la production industrielle : la priorité revient donc à l'étude de cette dernière.

La grande diversité de la production agricole, suivant qu'elle est plus ou moins directement influencée par l'action directe ou indirecte de l'économie industrielle se situe sur trois plans successifs :

- en fonction des aptitudes naturelles aux différentes formes de spéculations végétales ou animales, surtout en fonction des données climatiques ;
- par rapport à la répartition des diverses cultures et des divers élevages ;
- en fonction des divers systèmes de production.

Les échanges internationaux appellent à leur tour deux séries de considérations : volume, sens, modalité des échanges, par rapport aux nécessités et aux impératifs des divers systèmes économiques ; organisation matérielle de toutes les formes de transports et de transmissions.

La statistique est un moyen de diagnostic de l'état présent de la production, de la consommation, de la circulation des produits bruts et élaborés. Projetée sur le plan historique, elle permet de définir des évolutions et d'expliquer, par la connaissance des formes antérieures de production et de commerce, des situations économiques actuelles. Instrument indispensable, elle ne doit être considérée que comme un instrument.

et les systèmes économiques

Le processus typique de la production dans une étude de la géographie économique du monde est d'analyser successivement toutes les données exerçant une influence sur la répartition de la production, sur son intensité en chaque lieu, sur la répartition de la consommation, en elle-même et par rapport à celle de la production. Ces données sont complexes, d'origine différente et d'importance inégale. Une classification en deux groupes est

Dans ce domaine relatif à son aspect géographique, l'étude et la nature de la production sont influencées dans une certaine mesure, à l'existence de conditions de production, par des données inhérentes au milieu physique (climat, relief, présence de gisements minéraux) ou acquises par l'homme (développement plus ou moins poussé des terres, développement industriel, voies de transports). Ces données ne sont que des facteurs parmi d'autres. Il n'est pas difficile de découvrir que le problème de l'énergie détermine d'énergie industrielle ne s'applique à un pays comme le Congo qui dispose d'un des plus grands gisements d'énergie hydroélectrique du monde. Même la production de sucre est souvent influencée par les possibilités offertes de l'irrigation, par

Les hommes et les systèmes économiques

Le processus logique de la pensée dans une étude de la géographie économique du monde est d'analyser successivement toutes les données exerçant une influence sur la répartition de la production, sur son intensité en chaque lieu, sur la répartition de la consommation, en elle-même et par rapport à celle de la production. Ces données sont nombreuses, d'essence différente et d'importance inégale. Une classification est donc nécessaire.

Dans un domaine défini, à un moment déterminé, le volume et la nature de la production sont subordonnés, dans une certaine mesure, à l'existence de *conditions de production*, qui sont des données inhérentes au milieu physique (régime des pluies, présence de gisements minéraux) ou acquises par l'action des générations passées (aménagement des terroirs, équipement industriel, réseau de transports). Ces données ne sont que des *données potentielles*. Il n'est pas difficile de démontrer que la présence de réserves considérables d'énergie industrielle ne suffit pas à engendrer une industrie : le bassin du Congo dispose d'un des plus hauts potentiels d'énergie hydroélectrique du monde. Même la présence d'un aménagement antérieur ne garantit nullement la possibilité d'une

production actuelle : l'exemple classique est celui des terres naguère aménagées pour une production agricole, abandonnées depuis au désert ou à la grande forêt. La fécondité d'un sol n'est pas *ipso facto* génératrice d'agriculture à haut rendement. *Les conditions de production n'ont aussi qu'une valeur relative.* En effet, des conditions défavorables peuvent être corrigées, annulées : l'ambiance malarienne par le drainage ou la destruction des anophèles, la médiocrité d'un sol par les amendements, les engrais, la sélection des plantes cultivées, etc.

Tout est purement virtuel tant que la population est absente. La présence des hommes a une importance et une signification d'un autre ordre que celles des conditions de production. Elle est d'essence différente et elle est décisive. Elle se manifeste toutefois avec une intensité très inégale, non seulement suivant le nombre — considéré comme force de production ou comme appel de production (consommation) —, mais suivant l'efficacité productive du peuplement — subordonnée à la capacité technique, à l'organisation de la production, à la qualité et à la nature des besoins régionaux de consommation, à celles des besoins extérieurs projetés sur le domaine géographique envisagé, etc. *Population, systèmes et techniques de production sont plus que des conditions de production : ils constituent les facteurs de la production.*

Les facteurs de production sont non seulement primordiaux par rapport aux conditions de production, mais ils ne se présentent pas à la même échelle. La répartition brute de la population est bien, par certains aspects, un fait de géographie régionale, dans la mesure où on la considère comme une condition de production (présence de consommateurs constituant un marché, présence de main-d'œuvre) au même titre que la distribution des conditions climatiques ou que celle des ressources minérales, mais la distribution des divers systèmes économiques et sociaux, celle des combinaisons techniques, des relations d'interdépendance entre des systèmes

différents, entre des régions différemment équipées et différemment pourvues de moyens de production, sont des faits de géographie générale, qui se projettent dans l'espace à l'échelle planétaire. La nécessité de définir préalablement tous les facteurs généraux implique l'étude globale de toutes les données concernant la répartition et l'organisation des collectivités humaines.

différents entre des régions différemment équipées et différemment
 pourvus de moyens de production, sans que l'on ait pu expliquer
 adéquatement les profonds changements de l'espace à l'échelle planétaire. La
 nécessité de définir préalablement non les facteurs géographiques
 mais les différents types de faits de terrain, les données concernant la popu-
 lation et l'organisation des activités humaines, nous a permis
 de définir les conditions de son évolution et son développement.
 La méthode de l'analyse géographique nous a permis de définir les
 conditions de son évolution et son développement.

La méthode de l'analyse géographique nous a permis de définir les
 conditions de son évolution et son développement. Elle nous a permis
 de définir les conditions de son évolution et son développement. Elle
 nous a permis de définir les conditions de son évolution et son dévelop-
 pement. Elle nous a permis de définir les conditions de son évolution
 et son développement. Elle nous a permis de définir les conditions
 de son évolution et son développement. Elle nous a permis de définir
 les conditions de son évolution et son développement. Elle nous a
 permis de définir les conditions de son évolution et son développe-
 ment. Elle nous a permis de définir les conditions de son évolution
 et son développement. Elle nous a permis de définir les conditions
 de son évolution et son développement. Elle nous a permis de définir
 les conditions de son évolution et son développement.

La méthode de l'analyse géographique nous a permis de définir les
 conditions de son évolution et son développement. Elle nous a permis
 de définir les conditions de son évolution et son développement. Elle
 nous a permis de définir les conditions de son évolution et son dévelop-
 pement. Elle nous a permis de définir les conditions de son évolution
 et son développement. Elle nous a permis de définir les conditions
 de son évolution et son développement. Elle nous a permis de définir
 les conditions de son évolution et son développement. Elle nous a
 permis de définir les conditions de son évolution et son développe-
 ment. Elle nous a permis de définir les conditions de son évolution
 et son développement. Elle nous a permis de définir les conditions
 de son évolution et son développement. Elle nous a permis de définir
 les conditions de son évolution et son développement.

Les hommes

Trois considérations fondamentales dominent l'étude du peuplement de la terre, entreprise sous l'angle de la géographie économique (1) :

1. *La population du globe est en augmentation générale* — particulièrement rapide dans certains pays ;

2. *Elle est très inégalement répartie*, en fonction de la distribution des terres habitables et des ressources connues ;

3. *Elle est très inégalement pourvue de moyens de production et le taux individuel de pouvoir de consommation est très inégal* dans les différentes régions du monde. Par conséquent, la comparaison des chiffres bruts n'exprime qu'une partie du problème principal à l'égard de la géographie économique : la définition de la capacité de production d'une collectivité humaine et celle des résultats de l'application du travail de cette collectivité à l'exploitation des conditions de production du milieu : le niveau de vie moyen.

Il faut donc, à partir de cette troisième considération, entreprendre l'étude des causes de l'inégale efficacité économique du

(1) Une étude plus systématique de la géographie de la population sera recherchée dans Pierre GEORGE, *Population et Peuplement*, Paris, P. U. F., 1972, collection « SUP - Le Géographe », n° 3, 200 p.

peuplement, celle de l'organisation de la production : systèmes économiques et sociaux et disponibilités techniques.

Mais il est aussi très difficile de qualifier les données ressortissant aux deux premières considérations sans enregistrer au préalable quelques-uns des résultats essentiels d'une analyse liminaire de l'inégale efficacité productive des différents groupes humains. Pour la clarté de l'exposé, on scindera en deux l'examen de l'inégal développement économique de l'humanité. Il convient de définir d'abord les cadres d'une classification élémentaire des types de peuplement permettant d'apprécier qualitativement les différenciations régionales des variations de population et les caractères distinctifs des diverses collectivités humaines. Les problèmes principaux de rapports quantitatifs entre effectifs humains et ressources seront examinés séparément.

1. *Pays développés et pays sous-développés.* — Le vocabulaire actuellement employé sur une base internationale distingue des pays économiquement développés et des pays économiquement sous-développés. L'examen des conditions historiques qui ont conduit à cette distinction de fait et des structures économiques et sociales correspondant à chacune des deux grandes séries fera l'objet du chapitre II. Il n'est donc question ici que de définir sommairement les caractères des pays sous-développés et des pays développés tels qu'ils apparaissent dans les faits.

Les pays *développés* sont ceux qui ont pu réaliser leur *industrialisation sur une base nationale*. Les revenus de la production industrielle s'ajoutent dans l'établissement du revenu national à ceux d'une exploitation agricole beaucoup plus efficace que celle des pays non industrialisés (rendement de l'unité de surface de trois à dix fois supérieur dans le seul domaine de la comparaison d'économies agricoles sédentaires — rendement du temps de travail jusqu'à plus de cent fois supérieur). L'accumulation de

capitaux permet de subventionner des activités de services extérieurs : transports effectués pour le compte d'autrui, vente de brevets, de prototypes, etc. Les revenus de la production sont suffisamment élevés pour financer des activités non productives participant à la gestion du patrimoine économique, au développement de l'héritage culturel — sans exclure une part plus ou moins élevée de parasitisme économique (activités superflues dans le domaine commercial notamment). Les « valeurs ajoutées » prennent une part de plus en plus importante dans le produit brut national, par rapport aux valeurs des productions primaires brutes. Le niveau moyen d'existence est élevé, abstraction faite dans l'immédiat de toute considération de répartition vraie du revenu national, le développement de l'instruction et des activités culturelles est grandement facilité, l'hygiène individuelle et sociale y atteint un haut niveau. La population urbaine tient une place généralement prépondérante numériquement, toujours importante.

Les pays *sous-développés* se définissent d'abord par antithèse. Ce sont des pays strictement agricoles ou ne possédant que des activités industrielles subalternes ou développées sur une base non nationale (industries extractives organisées par des économies étrangères pour leurs besoins propres : production du pétrole, de certains minerais métalliques...). Le rendement de l'agriculture, seule forme de production, est très bas. Le revenu local — car il est ici vain de parler de revenu national — représenté essentiellement par une offre de nourriture, ne permet pas de supporter la charge d'une population active non productive — en l'espèce non agricole. Le niveau moyen d'existence dans ces pays est bas, souvent très bas. L'analphabétisme y est général et, malgré des progrès récents, l'hygiène sociale y est encore insuffisamment développée. Si les villes y croissent parfois plus rapidement que dans les pays industriels, c'est surtout par accumulation d'un secteur « tertiaire » parasitaire.

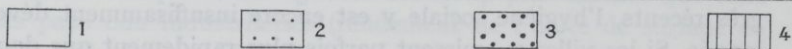
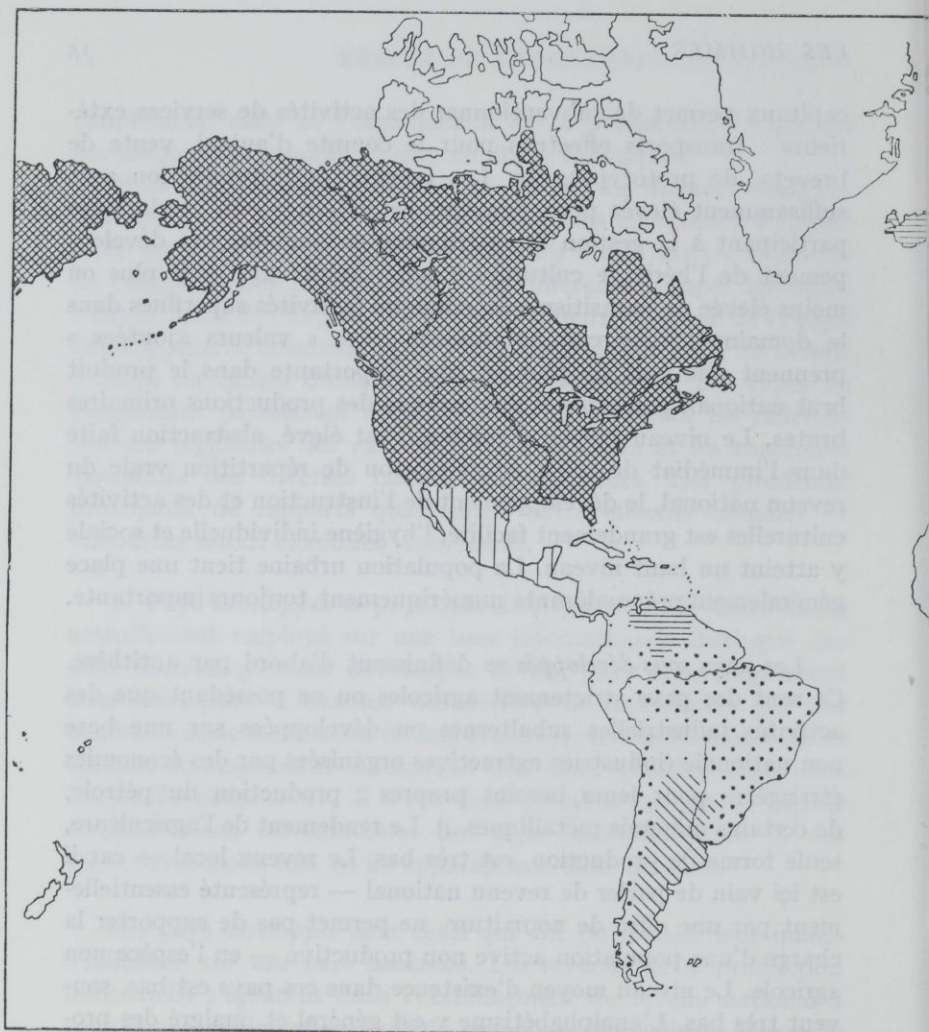
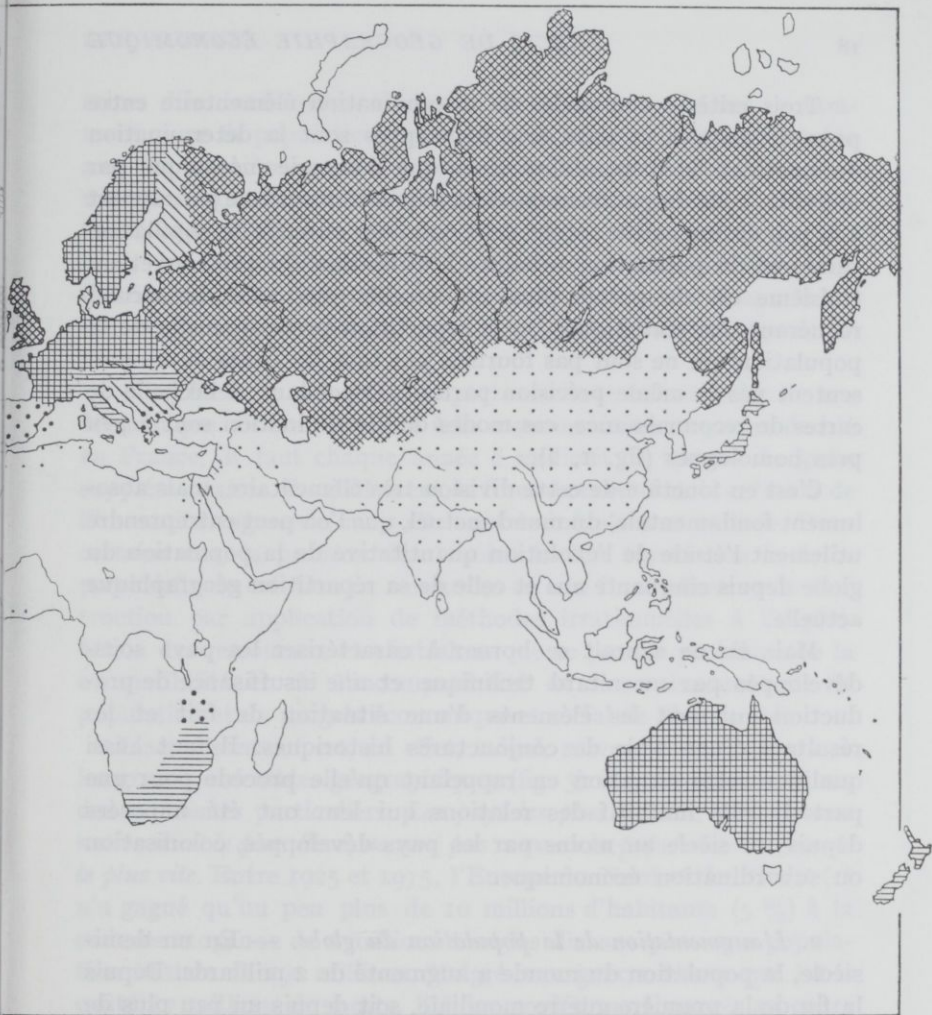


FIG. 1. — Quotients de consommation d'énergie (disponibilité arithmétique, théorique, toutes sources).
 1. Moins de 0,1 t/hab. — 2. De 0,1 à 0,5 t/hab. — 3. De 0,5 à 1 t/hab. — 4. De 1 à 2 t/hab. — 5. De 2 à 3 t/hab. — 6. De 3 à 4 t/hab. —



5



6



7



8

écanique par habitant, en tonnes par habitant
 d'énergie converties en équivalents-houille)

3. De 0,5 à 1 t/hab. — 4. De 1 à 2 t/hab.
 De 4 à 5 t/hab. — 8. Plus de 5 t/hab.

Trois critères commodes de discrimination élémentaire entre pays développés et pays sous-développés sont la détermination du quotient de disponibilité théorique d'énergie mécanique par individu, celle du pourcentage de la population agricole par rapport à la population active totale, celle enfin des effectifs de population rurale et de population urbaine. L'utilisation du premier et du troisième est de portée plus universelle que celle du second requérant des statistiques de la répartition professionnelle de la population qui ne sont pas fournies par tous les États ou ne présentent pas la même précision partout. Cependant, à l'échelle de cartes de reconnaissance, ces modes de discrimination sont à peu près homologues (fig. 1, 2).

C'est en fonction de cette division très élémentaire, mais absolument fondamentale, du monde actuel, que l'on peut entreprendre utilement l'étude de l'évolution quantitative de la population du globe depuis cinquante ans et celle de sa répartition géographique actuelle.

Mais on ne saurait se borner à caractériser les pays sous-développés par un retard technique et une insuffisance de production qui sont les éléments d'une situation de fait et les résultats d'une série de conjonctures historiques. Il faut aussi qualifier cette situation en rappelant qu'elle procède pour une part du rôle inhibitif des relations qui leur ont été imposées depuis un siècle au moins par les pays développés, colonisation ou subordination économique.

2. *L'augmentation de la population du globe.* — En un demi-siècle, la population du monde a augmenté de 2 milliards. Depuis la fin de la première guerre mondiale, soit depuis un peu plus de cinquante ans, elle s'est élevée à 1 813 millions à 4 milliards d'individus. L'accroissement annuel moyen pendant ce demi-siècle est donc de l'ordre de 30 millions. Mais il s'agit actuellement d'un processus accéléré ; compte tenu des rectifications néces-

saires d'évaluations antérieures sans doute trop faibles, notamment pour la population de la Chine, l'augmentation imputable aux dix dernières années est de plus de 500 millions, soit une moyenne annuelle supérieure à 50 millions. *Chaque année, actuellement, la population du globe augmente d'un chiffre voisin de celui de la population française ou italienne.* Au cours des cinquante dernières années, la population du monde s'est accrue d'un nombre d'hommes supérieur à celui des habitants de toute l'Europe et de la Chine réunies.

Il est facile de percevoir l'importance de ce fait au point de vue économique. Si l'on se réfère à la consommation moyenne de blé en France, il faut chaque année 8 millions de tonnes de grain supplémentaires. Parallèlement, la force de travail et de création de l'humanité augmente, mais elle est très inégalement utilisée. Dans certains cas, la pression des besoins locaux transforme la force potentielle de création de ressources en une force effective de destruction par application de méthodes irrationnelles à l'exploitation des ressources, et c'est alors que se pose le problème de la compatibilité et de l'incompatibilité de l'accroissement de la population et du progrès économique et social de l'humanité.

L'accroissement est, en effet, inégal, suivant les continents ou les grands ensembles géographiques (fig. 3) et pose en chaque cas des problèmes particuliers. *Les pays les plus évolués, où le revenu national est le plus élevé, ne sont pas ceux où la population augmente le plus vite.* Entre 1925 et 1975, l'Europe du Nord et de l'Ouest (1) n'a gagné qu'un peu plus de 10 millions d'habitants (5 %) à la cadence moyenne de 2 millions tous les dix ans pour une population initiale de 190 millions. Malgré une guerre féroce qui lui a coûté 17 millions de morts, l'Union soviétique a gagné, au cours de la même période — dans ses limites territoriales actuelles —, 90 millions d'habitants (accroissement de l'ordre de 60 %). L'Amé-

(1) Pays scandinaves, Royaume-Uni, Eire, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France.

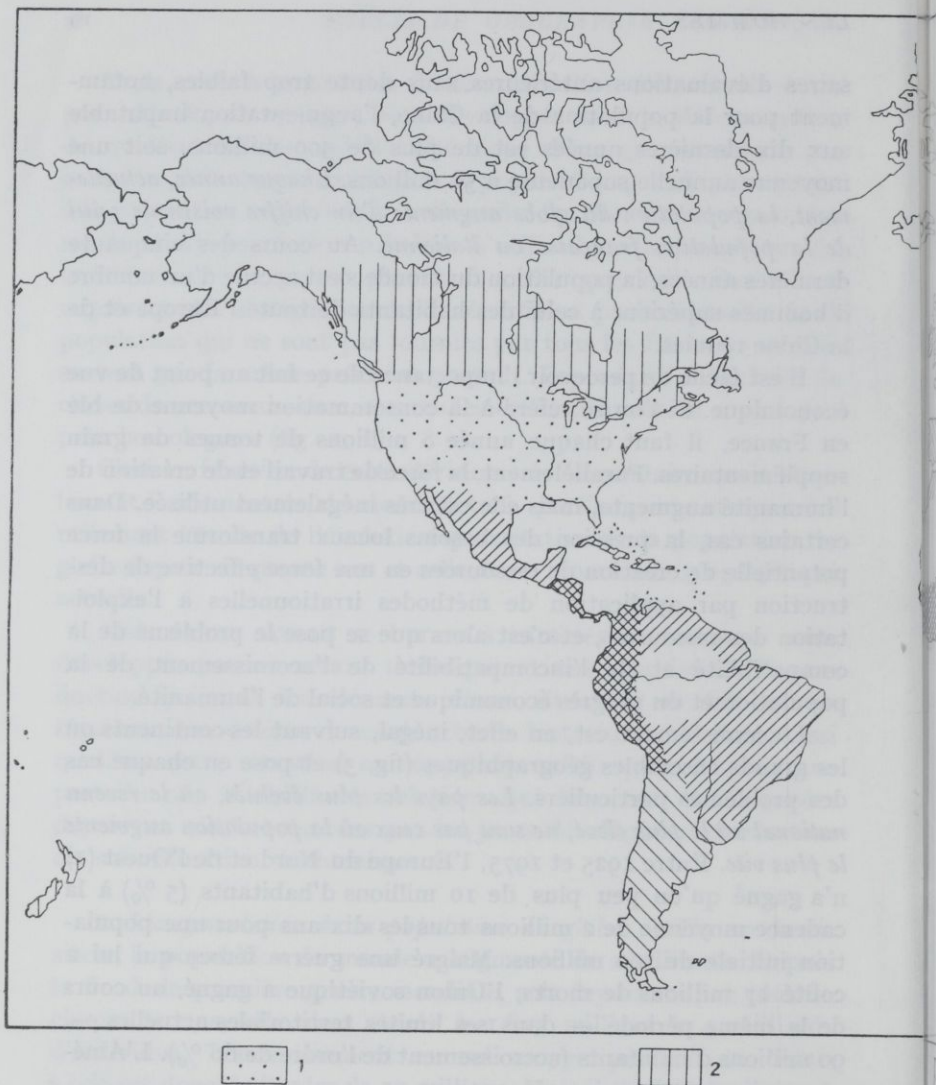
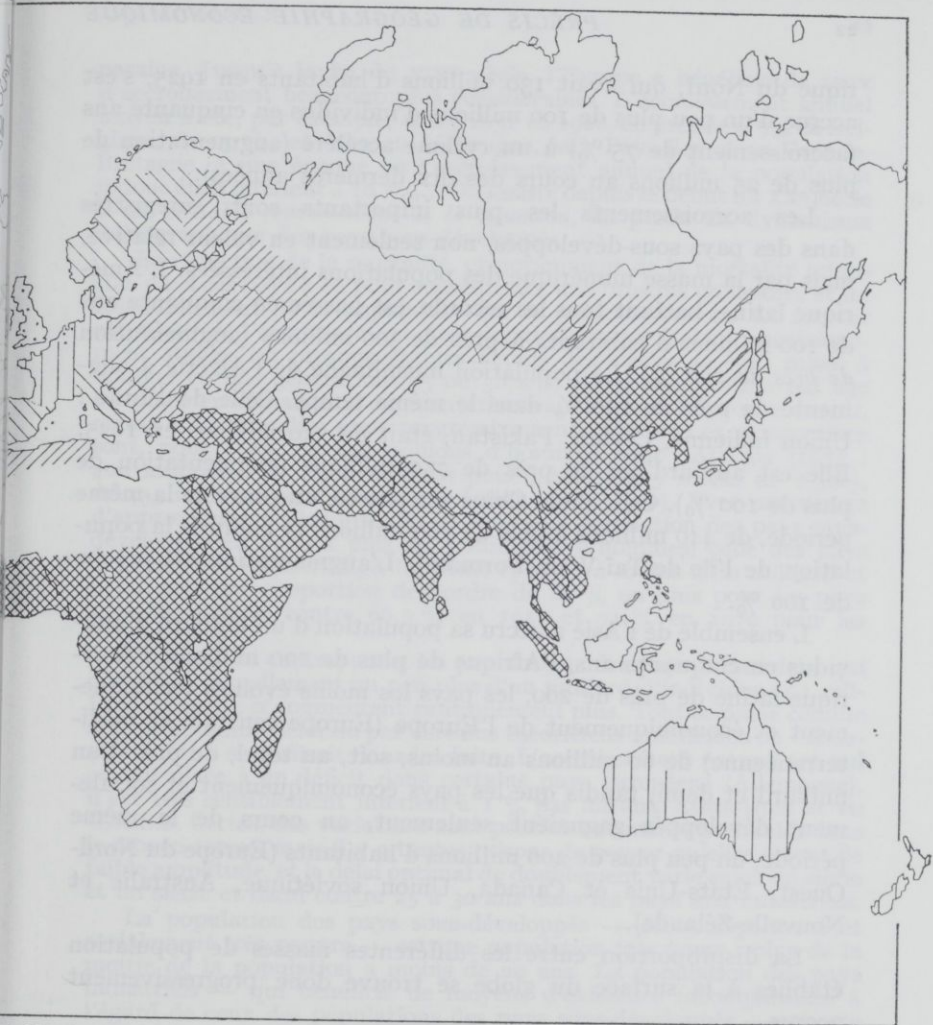


FIG. 2. — Pourcentage de la population a
 1. Moins de 10 %. — 2. De 10 à 20 %. — 3. 1



3 4 5

par rapport à la population active totale
à 40 %. — 4. De 40 à 60 %. — 5. Plus de 60 %

rique du Nord, qui avait 130 millions d'habitants en 1925, s'est accrue d'un peu plus de 100 millions d'individus en cinquante ans (accroissement de 75 %) à un rythme accéléré (augmentation de plus de 25 millions au cours des dix dernières années).

Les accroissements les plus importants sont enregistrés dans des pays sous-développés, non seulement en valeur relative, mais par la masse numérique des populations intéressées. L'Amérique latine, battant tous les records, est passée en cinquante ans de 100 millions d'habitants à près de 300 millions (augmentation de près de 200 %). La population musulmane de l'Algérie a augmenté de près de 150 % dans le même temps. Celle de l'Inde : Union indienne, Ceylan, Pakistan, était de 320 millions en 1925. Elle est aujourd'hui de près de 750 millions (augmentation de plus de 100 %). Celle de la Chine est passée, au cours de la même période, de 440 millions à plus de 800 millions (y compris la population de l'île de Taï-Wan, Formose). L'augmentation est proche de 100 %.

L'ensemble de l'Asie a accru sa population d'un milliard d'individus en cinquante ans, l'Afrique de plus de 100 millions, l'Amérique latine de près de 200, les pays les moins évolués techniquement et économiquement de l'Europe (Europe centrale et méditerranéenne) de 60 millions au moins, soit, au total, de près d'un milliard et demi, tandis que les pays économiquement et socialement développés gagnaient seulement, au cours de la même période, un peu plus de 200 millions d'habitants (Europe du Nord-Ouest, États-Unis et Canada, Union soviétique, Australie et Nouvelle-Zélande).

La disproportion entre les différentes masses de population établies à la surface du globe se trouve donc progressivement accrue.

Modification récente des rythmes respectifs de croissance. — Les rapports actuellement observables entre les rythmes de croissance des diverses collectivités humaines sont spécifiques de la période contem-

poraine. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'Europe a bénéficié de taux d'accroissement beaucoup plus considérables. L'accroissement annuel moyen a été, par exemple, entre 1851 et 1920, de près de 9 ‰ en Belgique, de 15 ‰ environ en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, à une époque où l'accroissement annuel de la population indoue était inférieur à 10 ‰... On assiste depuis le début du XX^e siècle à un véritable renversement de la situation, au profit du dynamisme démographique des pays sous-développés.

La réduction de la mortalité, et notamment de la mortalité infantile, dans ces pays a eu pour conséquence une brusque croissance et un rajeunissement de la population qui se présente comme un facteur cumulatif de l'accroissement. Des populations qui étaient numériquement stables ou presque stables depuis des siècles se sont mises à doubler en une génération (25 ou 30 ans). Leur composition par âge les place en situation d'augmentation rapide dans le proche avenir, même si la fécondité était progressivement réduite. Les perspectives sont, pour 1985, de 530 millions d'hommes pour l'Afrique (1975 : 400 millions), de 2 900 millions pour l'Asie (1975 moins de 2 300), de 435 millions pour l'Amérique latine (1975 : 350). Avec une marge d'approximation plus grande, on évalue la population des pays sous-développés en 2000 à plus de 5 milliards d'hommes, celle des pays actuellement industriels, à la même époque, à moins d'un milliard et demi, soit une proportion de l'ordre de 80 % ou plus pour les pays sous-développés, contre 66,5 % en 1950 et 71 % en 1970 pour les mêmes pays.

En effet, en contrepartie, les populations des pays industriels, qui comptent actuellement un peu plus d'un milliard d'individus (1,1 milliard en 1975), n'augmentent pratiquement plus. Tout se passe comme si le programme défendu par certains théoriciens américains de « croissance zéro » se réalisait dans les faits. L'accroissement naturel est nul ou fait place à un déficit dans certains pays européens (Allemagne), il est très sensiblement inférieur à 1 % par an aux États-Unis et en U.R.S.S. Certes, des variations sont possibles et même probables dans le moyen terme, mais il y a toutes raisons de penser qu'elles seront de faible amplitude, et le délai optimal de doublement varie entre un siècle et un siècle et demi contre 25 à 30 ans dans les pays non industriels.

La population des pays sous-développés — économiquement et socialement très pauvre — est une population très jeune : plus de la moitié de la population a moins de 20 ans. La population des pays industriels — qui bénéficie de moyens d'existence incomparables à l'égard de ceux des populations des pays sous-développés — est une population vieillissante : en France, près de 20 % de la population sont âgés de plus de 60 ans...

Les principaux problèmes posés par les formes et les taux de croissance de la population mondiale sont celui de l'accommodation

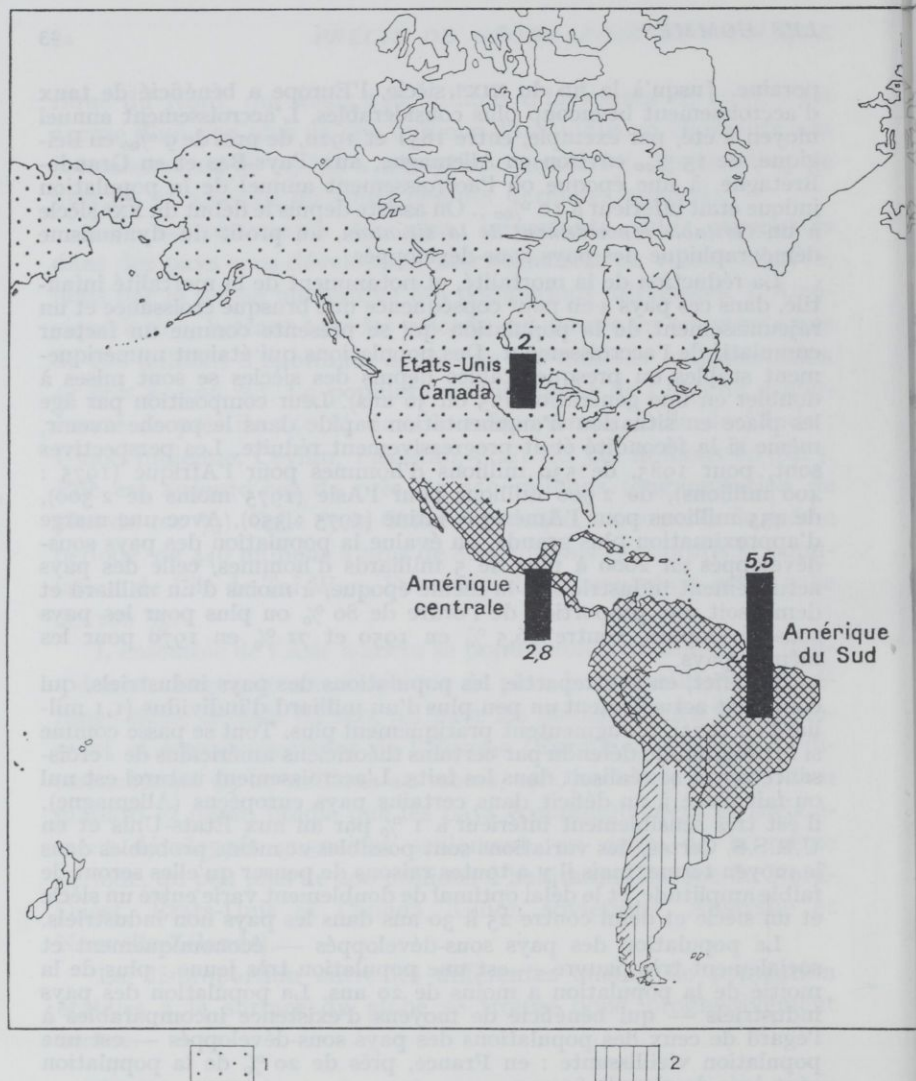
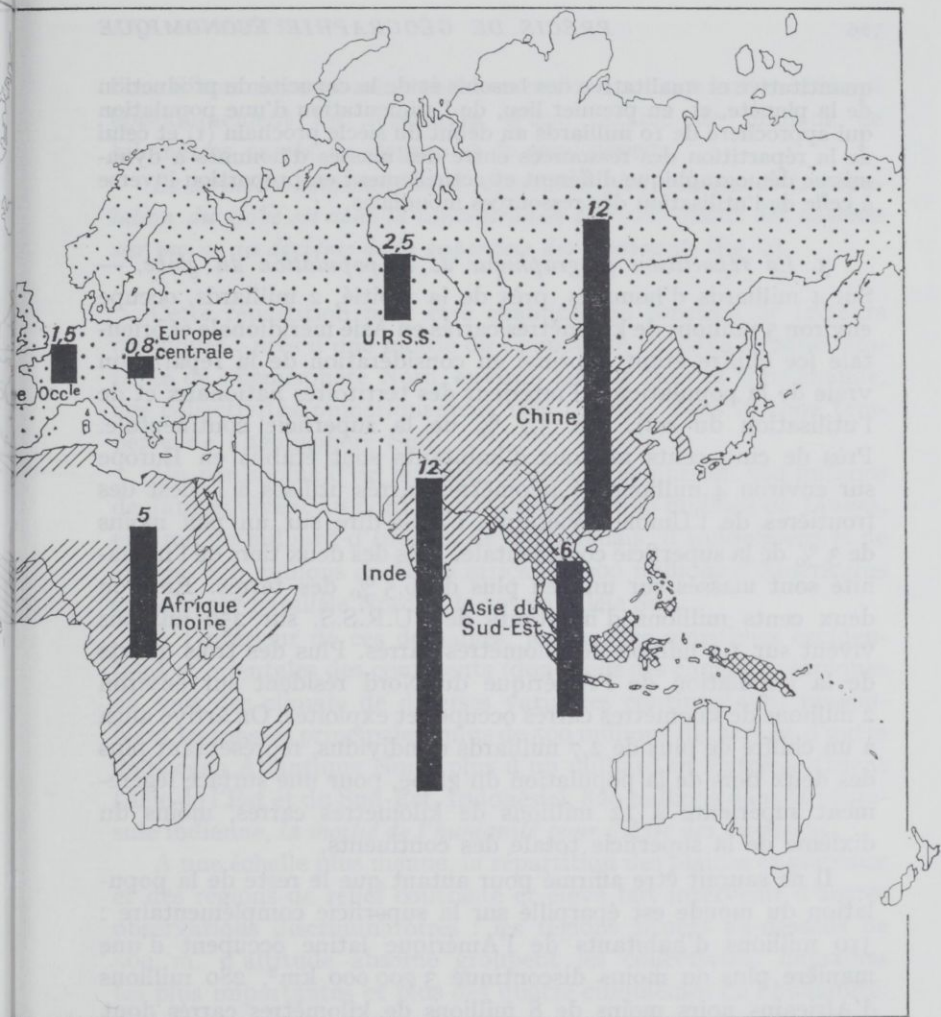


FIG. 3. — Répartition des taux de natalité.
 A. En teintes : 1. Moins de 20 ‰. — 2. 20 ‰ et plus.
 B. En silhouette proportionnelle : accroissement de la population.



3



4



5

taux des accroissements naturels annuels

‰/100. — 3. 30 à 40 ‰/100. — 4. Plus de 40 ‰/100

rel. — 5. Accroissement d'un million par an

quantitative et qualitative des besoins et de la capacité de production de la planète, et, en premier lieu, de l'alimentation d'une population qui approchera de 10 milliards au début du siècle prochain (1) et celui de la répartition des ressources entre des masses d'hommes à dynamisme démographique différent et actuellement en proportion inverse à celle de l'utilisation des ressources mondiales.

3. *La répartition géographique de la population du globe.* — Sur 4 milliards d'hommes, près de la moitié, 2 milliards, occupe environ 5 millions de kilomètres carrés en Asie méridionale et orientale (ce chiffre étant exprimé en considération de la répartition vraie de la population à l'intérieur des territoires nationaux et de l'utilisation du sol), soit 3,7 % de la superficie continentale. Près de cinq cents millions d'habitants sont établis en Europe sur environ 4 millions de kilomètres carrés utilisés à l'ouest des frontières de l'Union soviétique, c'est-à-dire sur un peu moins de 3 % de la superficie continentale. Près des deux tiers de l'humanité sont massés sur un peu plus de 6,5 % des terres. Environ deux cents millions d'habitants de l'U.R.S.S. sur 250 millions vivent sur 1,5 million de kilomètres carrés. Plus des trois quarts de la population de l'Amérique du Nord résident sur environ 2 millions de kilomètres carrés occupés et exploités. On arrive ainsi à un chiffre de plus de 2,7 milliards d'individus, représentant plus des deux tiers de la population du globe, pour une surface légèrement supérieure à 12 millions de kilomètres carrés, moins du dixième de la superficie totale des continents.

Il ne saurait être affirmé pour autant que le reste de la population du monde est éparpillé sur la superficie complémentaire : 310 millions d'habitants de l'Amérique latine occupent d'une manière plus ou moins discontinue 3 700 000 km², 280 millions d'Africains noirs moins de 8 millions de kilomètres carrés dont 2,5 millions de terres arables ; en Asie occidentale, 100 mil-

(1) Joseph KLATZMANN, *Nourrir dix milliards d'hommes ?*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Sup-Le Géographe », n° 16, 1975, 270 p.

lions d'hommes sont rassemblés sur environ 700 000 km² et utilisent épisodiquement les ressources d'une dizaine de millions de kilomètres carrés de steppes et de semi-déserts.

Le caractère dominant de la répartition géographique de la population du globe est donc la concentration des trois quarts des hommes sur moins du dixième de la superficie des continents (fig. 4).

Cette répartition peut être examinée en fonction de facteurs physiques : près d'une moitié de l'humanité vit dans la zone tempérée de l'hémisphère Nord, environ autant dans la zone chaude, des collectivités numériquement très réduites dans la zone tempérée de l'hémisphère Sud.

Un peu moins d'un milliard de Blancs et plus de 500 millions de Jaunes vivent au nord du 30^e parallèle, 650 millions de Jaunes, environ un milliard d'Indous, de Pakistanais, d'Indonésiens et de Malais, 820 millions de Noirs africains, 300 millions d'Américains entre le 30^e parallèle Nord et le 30^e parallèle Sud.

A l'intérieur de ces domaines, les façades maritimes occidentales et orientales des continents (donc sous des climats océaniques ou sous des climats de diverses variantes continentales) rassemblent les masses principales : plus de 500 millions de part et d'autre de l'océan Atlantique Nord, plus d'un milliard en Extrême-Orient (Asie de l'Est et du Sud-Est, Indonésie), 820 millions dans la péninsule indienne, *la moitié de l'humanité pour l'Asie des moussons.*

A une échelle plus menue, la répartition des plaines et plateaux et des régions de relief contrasté et élevé fait intervenir d'autres observations discriminatoires : les régions situées au-dessous de 500 m. d'altitude absolue groupent les collectivités humaines les plus importantes et plus des quatre cinquièmes de l'humanité. L'altitude ne joue un rôle sélectif inverse que dans quelques régions de la zone chaude.

Pour exprimer la diversité des rapports numériques entre population et superficie occupée, on utilise la notion de *densité*

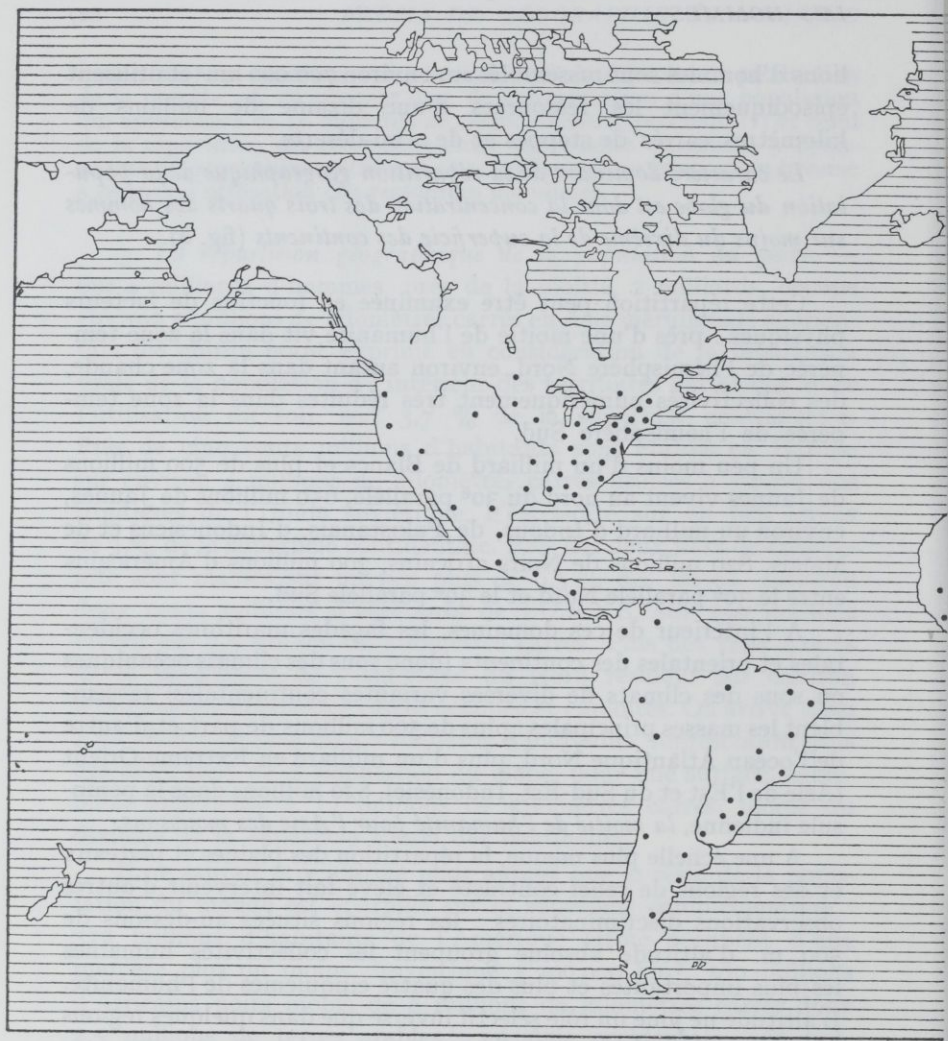
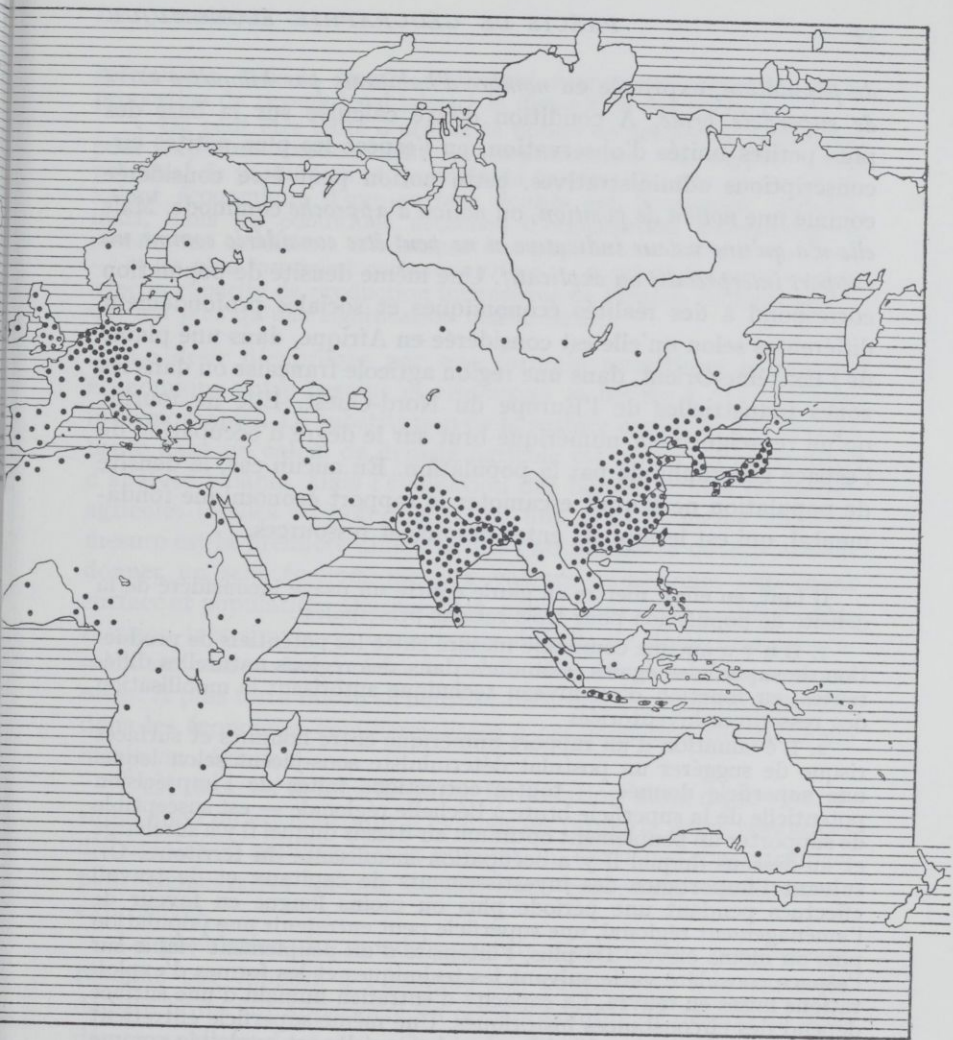


FIG. 4. — Répartition brute de
 Un point correspond à



La population dans le Monde
en millions d'habitants

de population, exprimée en nombre d'habitants par kilomètre carré de superficie brute. A condition d'être calculée sur la base des plus petites unités d'observation, en l'espèce les plus petites circonscriptions administratives, cette notion peut être considérée comme une *notion de position*, ou *notion d'approche* commode. Mais elle n'a qu'une valeur indicative et ne peut être considérée comme un rapport interprétatif ou explicatif. Une même densité de population correspond à des réalités économiques et sociales profondément différentes selon qu'elle est considérée en Afrique, dans une plaine de l'Extrême-Orient, dans une région agricole française ou dans les zones industrielles de l'Europe du Nord-Ouest. Elle ne fournit qu'un renseignement numérique brut sur le degré d'occupation de l'espace géographique par la population. En aucun cas, la densité de population ne saurait escamoter le rapport économique fondamental, qui est le rapport entre besoins et ressources.

Il faut, en effet, mettre en garde contre un usage inconsidéré de la densité de population pour trois raisons principales :

1. Il n'y a aucune commune mesure entre les potentiels de production de superficies égales, examinés dans des régions naturelles différentes, en fonction d'un niveau technique autorisant la mobilisation des ressources inventoriées ;

2. L'évaluation d'un rapport numérique entre hommes et surfaces risque de suggérer un postulat déterministe sous-jacent selon lequel une superficie donnée — toutes corrections faites de l'imprécision potentielle de la superficie brute à l'échelle régionale — est susceptible de supporter un peuplement optimum au-dessus duquel il y a surcharge et au-dessous duquel il y a occupation insuffisante du territoire. Or, suivant l'importance des investissements de capitaux et de travail effectués pendant une période plus ou moins longue en faveur de l'aménagement régional, une superficie peut entretenir une population plus ou moins élevée. De plus, l'intensité d'un peuplement viable sur l'espace considéré varie suivant les techniques et les formes d'exploitations mises en œuvre. La capacité d'entretien humain d'une surface dépend des circonstances historiques. Une même superficie entretient de une à dix fois plus d'habitants selon qu'elle est exploitée comme pâturage ou comme terre de culture aménagée (irriguée par exemple). L'introduction de modes de production industrielle peut porter cet écart au delà de la proportion de 1 à 1 000 pour des régions d'économie

spécialisées. Mais la densité réellement supportable dépendra de la proportion du revenu local laissé à la disposition des habitants.

3. On peut être tenté d'utiliser la notion de densité de population pour exprimer explicitement ou implicitement un rapport entre potentiel de production et quantité de besoins. Or, non seulement la valeur économique d'une surface donnée est hautement variable, mais, dans les conditions actuelles d'organisation économique et sociale, les conditions d'existence des populations les plus évoluées — et les plus fortement consommatrices — n'ont plus aucun rapport avec la capacité de production intrinsèque de l'espace de localisation, qui n'a plus qu'une signification résidentielle.

Le désir d'exprimer par une formule numérique le rapport économique entre besoins et ressources se heurte à des obstacles insurmontables. La substitution de la surface exploitée à la surface brute dans un calcul de densité agricole est certes un instrument d'analyse valable. Mais l'évaluation des besoins et des ressources agricoles (réelles ou potentielles) en une seule et même unité de mesure est la première difficulté que l'on rencontre quand on veut donner un sens économique aux valeurs numériques exprimant surface et population. D'autre part, même pour des sociétés d'organisation très simple, il devient vite difficile de domicilier exactement sur une surface précise la production des ressources consommées. A plus forte raison se heurte-t-on à une impossibilité absolue dans les économies commercialisées à spécialisation fonctionnelle locale ou régionale.

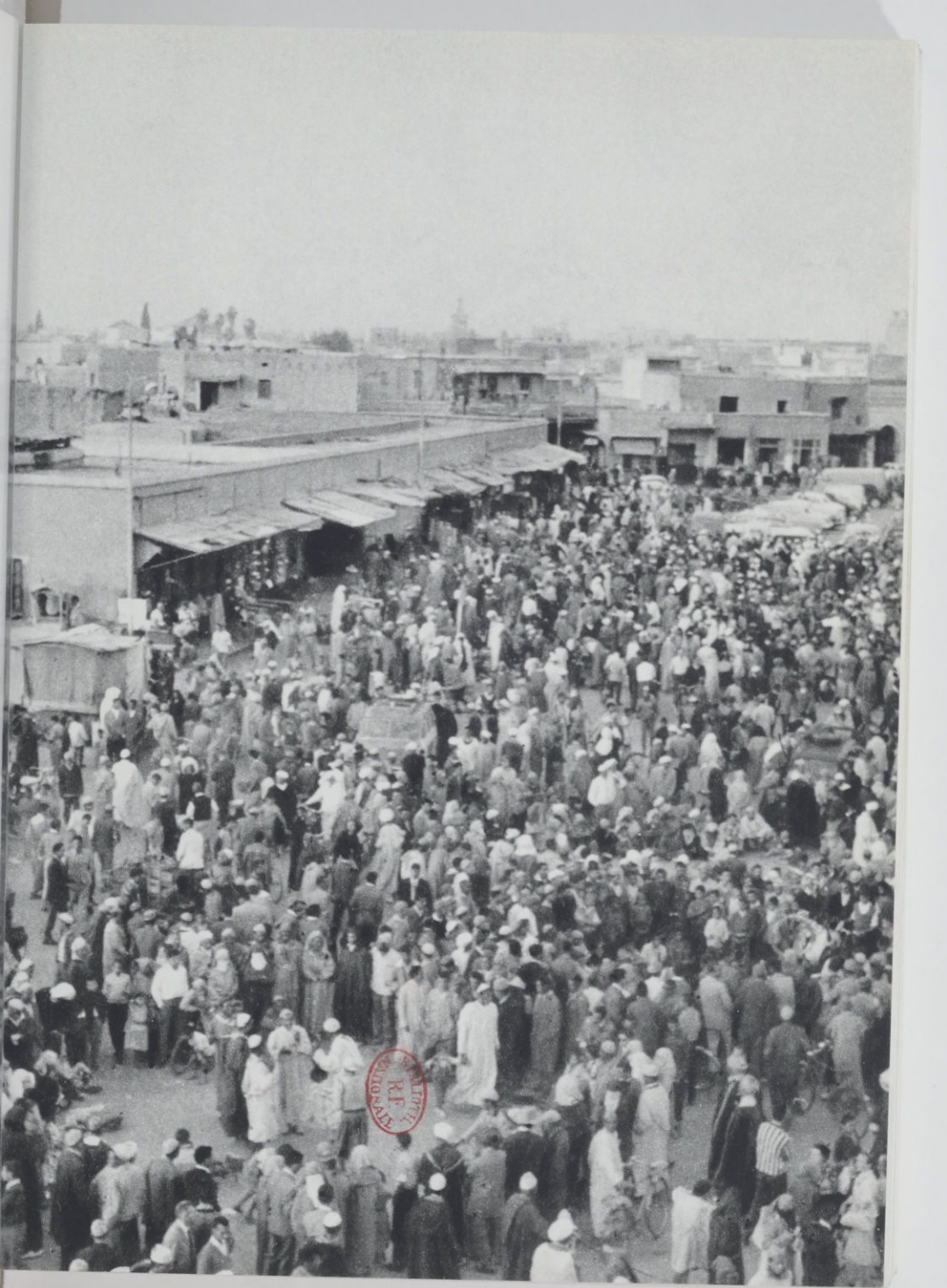
C'est donc en dehors de toute formulation numérique synthétique que l'on est contraint d'évaluer les rapports entre ressources disponibles ou mobilisables et population. Certaines constatations, pour élémentaires qu'elles soient, sont cependant parfaitement expressives.

La population du monde apparaît d'abord très inégalement répartie par rapport à l'étendue des continents. Une carte de densité brute fait apparaître un certain nombre de déserts au sens démographique du terme. Or, *toutes les zones actuellement vides d'hommes ou très peu occupées ne sont pas des zones stériles aux divers points de vue économiques.* Sans envisager le cas encore trop hypo-

thétique des possibilités de valorisation de certains déserts, il est facile de montrer que des étendues considérables de l'Afrique, de l'Indonésie (Bornéo), de l'Amérique latine, du Canada et même des États-Unis, de la Sibérie, sont sous-exploitées et sous-peuplées, et seraient susceptibles d'assurer des conditions d'existence satisfaisantes à plusieurs centaines de millions d'hommes. Il faut toutefois signaler que leur sous-exploitation prolongée dans des conditions déprédatrices peut compromettre leur aptitude future à la production agricole. *Les terres vides* — moins de 10 habitants au kilomètre carré — *et aptes au peuplement (en considération des possibilités techniques actuelles de mise en valeur) couvrent une superficie au moins égale à deux fois celle du continent européen. Mais la mise en œuvre de leurs potentialités implique des coûts bien supérieurs à ceux de l'exploitation des régions actuellement occupées et utilisées.*

4. *Inégale efficacité productive de la population.* — Les neuf dixièmes de la production industrielle du globe proviennent aujourd'hui d'un petit nombre d'États qui totalisent les revenus de l'industrie et ceux d'une agriculture beaucoup plus productive que celle des pays non industriels. Ces États ont à peine un quart de la population du monde. Le quotient individuel annuel théorique du revenu national y est compris entre 8 000 et 20 000 F. Les deux tiers de la population du monde vivent dans des pays d'économie agricole à basse productivité où le quotient individuel annuel théorique du revenu national varie entre 500 et 2 000 F (1).

(1) On ne retiendra ces chiffres qu'à titre d'approximation grossière. Les méthodes d'évaluation du revenu national sont très variables d'un pays à un autre, et la notion même de revenu national perd son sens dans des pays d'économie fermée à l'échelle domestique ou villageoise.





Il est facile de montrer que cette situation est une situation de conjoncture et non l'expression d'une fatalité naturelle. Sauf à l'échelle de petites régions, l'absence d'un système d'exploitation économique différencié, comportant tous les secteurs de l'activité humaine des pays les plus développés, ne saurait s'expliquer par une carence de conditions naturelles. Elle a pour cause l'inégal développement économique et technique du monde contemporain. *La population des pays sous-développés s'élève à plus de 70 % de la population du monde.* Dans les faits, cette constatation signifie que plus des deux tiers de la population du monde disposent d'un revenu qui permet à peine la satisfaction des besoins élémentaires de l'existence. Il a été écrit — et démontré — que plus de la moitié de l'humanité était en état de sous-alimentation chronique. Le problème a d'autant plus d'importance que ces mêmes pays sont ceux qui ont les rythmes d'accroissement les plus rapides. Il n'est d'ailleurs pas sans solution apparente, puisque *le déséquilibre entre ressources et besoins ne résulte pas fondamentalement d'une absence ou d'une insuffisance de ressources, mais, pour une large part, d'un sous-emploi des ressources matérielles et de la force de travail représentée par la population.*

Tout sous-développement économique — et parallèlement tout sous-développement social — comporte, en effet, à la fois, inexploitation de ressources brutes et inutilisation de la capacité de production de la population. Il est généralement impossible d'apprécier exactement dans quelle mesure les ressources d'un pays sont sous-exploitées, car le sous-développement comporte toujours une insuffisance de prospection, donc d'inventaire des ressources exploitables. La prospection est faite dans les pays sous-développés sous l'impulsion d'intérêts étrangers, qui ont pour objectif, non l'éta-

PL. 2. — *Les préparatifs d'une joute en Basse Casamance*

3 % d'accroissement naturel de population par an

blissement d'un bilan du patrimoine national ou régional, mais l'inventaire des ressources nécessaires aux économies extérieures et dont, à cet effet, l'exploitation peut être considérée comme rentable.

La première insuffisance des moyens de production des économies sous-développées est donc celle des moyens d'investigation des richesses nationales. Elle introduit tout un ensemble de carences : insuffisance des investissements appliqués à l'équipement national et à la création d'une industrie, par voie de conséquence absence de moyens de production de l'outillage fondamental et d'objets de consommation et, par suite, réduction des disponibilités d'investissements, sous-équipement et surcharge humaine de l'économie agricole. Celle-ci n'obtient que des rendements très faibles tout en absorbant des quantités énormes de travail humain, sans toujours parvenir à occuper toute la population rurale dont une fraction est réduite à la famine par manque de terre, donc de travail. Les populations qui se trouvent placées dans cette situation ont des niveaux de vie extrêmement bas et on a coutume de parler à leur égard de surpeuplement. Il s'agit en fait plutôt d'un *gaspillage d'énergie humaine non utilisée*, en même temps que d'un gaspillage de vies humaines (ces pays sont ceux où la mortalité demeure la plus élevée, double ou triple de celle des pays industriels bien que la population soit beaucoup plus jeune).

L'industrialisation, en ouvrant à la fois de nouveaux secteurs de production et en accroissant les rendements de la terre et du travail agricole, crée d'autres rapports quantitatifs et qualitatifs entre territoire et population, et engendre, en même temps, des formes de travail et des conditions d'existence radicalement différentes. *Au point de vue qualitatif, un même chiffre de population ne recouvre ni les mêmes réalités humaines, ni les mêmes problèmes, en économie industrielle et en économie sous-développée.*

Si, dans la phase initiale de l'industrialisation, l'ouverture du secteur industriel absorbe une grande quantité d'énergie humaine

tenue en réserve par le sous-emploi et l'emploi irrationnel des forces de travail en économie attardée, le développement industriel et même agricole ultérieur peut comporter, du fait du progrès technique, réduction d'emploi. Mais, surtout, toute disharmonie entre production et capacité d'achat des consommateurs — qui ne sont pas ceux ayant des besoins à satisfaire, mais ceux ayant un pouvoir d'achat — engendre des crises et des ruptures d'équilibre du marché du travail. Une économie industrielle en pays faiblement peuplé peut paraître surpeuplée, lors même que la considération de son potentiel de production la fait classer parmi les pays sous-peuplés : c'est le cas de l'économie des États-Unis, qui doit se défendre périodiquement des crises ou récessions, ne peut employer la totalité de sa main-d'œuvre, il est vrai en effectif croissant, mais dispose de ressources inexploitées, qui permettraient d'assurer un niveau de vie décent à plusieurs dizaines de millions d'hommes de plus. On atteint ainsi la notion d'organisation de la production, de l'utilisation de la force de travail de l'humanité et de la finalité de l'ensemble.

Ces diverses situations ne peuvent être sainement interprétées qu'à la lumière de la connaissance des diverses formes d'organisation économique et sociale actuellement en vigueur dans le monde et d'un rappel sommaire des conditions dans lesquelles se sont établis et géographiquement implantés ces divers systèmes au cours des cent dernières années.

Systèmes économiques et types d'économie

Genèse et contradictions de l'économie moderne

La mobilisation des ressources naturelles du monde et l'élaboration d'un nombre de plus en plus élevé de produits imaginés par une technologie déchaînée sont conditionnées dans leurs formes, dans leurs dimensions et dans leur répartition par les structures économiques du présent et, pour une part, par celles du proche passé. Les conflits actuels portant sur les prix et la circulation des matières premières sont un des aspects de la liquidation d'un système de monopole établi par l'Angleterre au début du xix^e siècle, ultérieurement partagé avec les autres grandes économies industrielles européennes, surclassé par les États-Unis et contesté par le Japon...

Bien que nous nous trouvions au sein d'une phase d'accélération des processus de mutation des structures économiques et des rapports internationaux, rien ne saurait être compris sans un bref retour sur la mise en place du système, aujourd'hui mis en cause, de domination et d'exploitation du monde par un petit groupe de pays industriels, le système capitaliste et impérialiste. C'est en effet dans le cadre de ce système qu'ont été creusées les différences aujourd'hui si profondes entre les « métropoles » qui détenaient l'appareil technique et organique d'exploitation des ressources de la planète et les pays dépendants, colonies au sens juridique du

terme ou « colonies sans drapeau », différences qui sont aujourd'hui la pièce essentielle de l'acte d'accusation des pays « sous-développés » à l'égard des « grands » ou des « supergrands ». On ne saurait davantage faire apparaître la signification géographique de cette courte histoire de 150 ans de capitalisme : les disparités du monde actuel, la répartition des lieux de production des matières premières, les flux de circulation de ces matières premières, la distribution des grands foyers d'industries de transformation et de consommation des produits finis, et, par-dessus tout, la domiciliation des centres de direction et de décision.

1. *La genèse de l'économie capitaliste.* — L'économie capitaliste est fondée sur le principe de la libre concurrence et de l'initiative individuelle. Elle repose sur la création d'entreprises ayant pour objet l'enrichissement de leur fondateur et sur l'utilisation d'une main-d'œuvre salariée, rémunérée à un tarif imposé par les employeurs (initialement), débattu par contrat entre employeurs et organisations syndicales (xx^e siècle).

Par rapport aux formes de développement économique antérieur, l'économie capitaliste tire son originalité de la prépondérance du secteur de la production industrielle et de la prestation de services comme source de bénéfices sur les autres formes d'activité économique. L'importance croissante des échanges a stimulé puissamment les activités et les spéculations commerciales et financières en fait solidaires de la production industrielle. Le développement de la consommation de produits agricoles et les possibilités de production à plus fort rendement ont également amplifié les profits de l'économie agricole. L'introduction du système capitaliste de production a donc entraîné, derrière la création de la grande industrie, une transformation complète des autres secteurs économiques.

Le marché en économie capitaliste est dominé par le processus fondamental du système. Le but poursuivi par l'entreprise est la

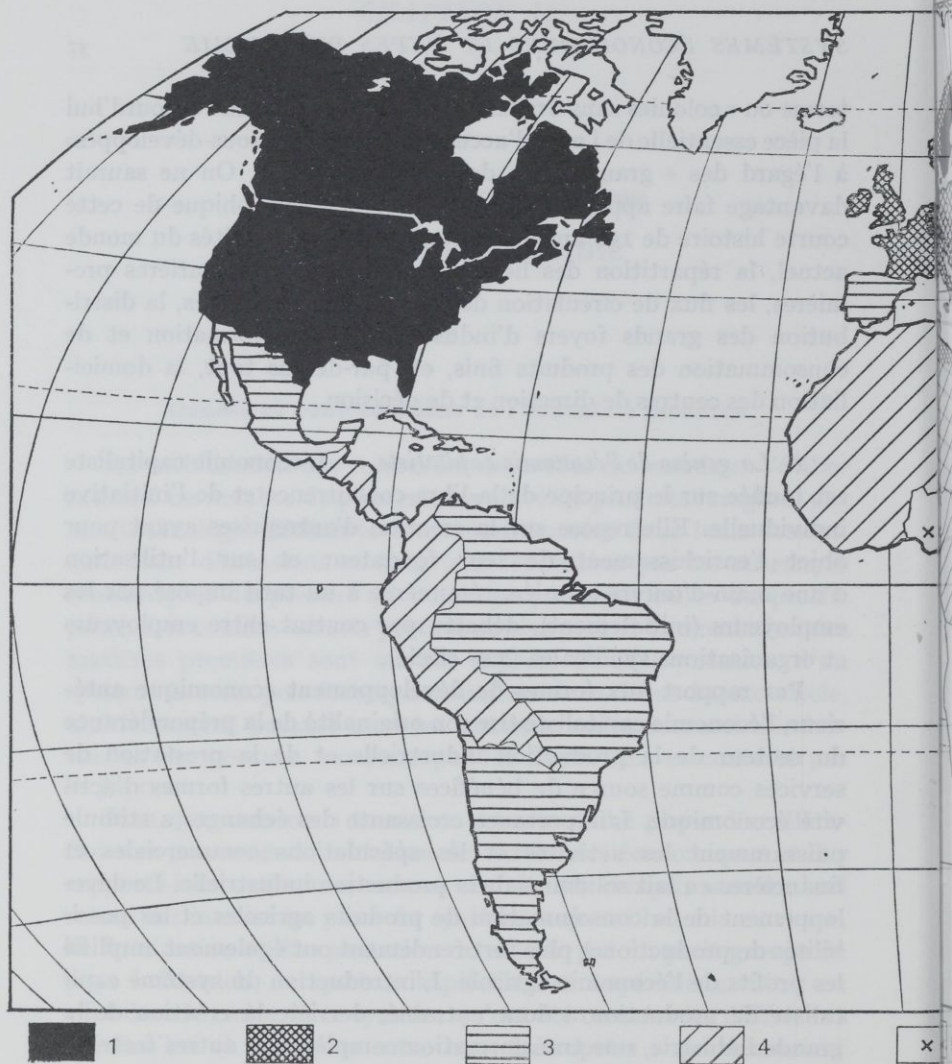


FIG. 5. — Répartition des qu...

1. Plus de 4 000 dollars : Etats-Unis, Canada, R.F.A., Danemark, Suède, Suisse. —
 6. Pays socialistes (modèle soviétique). — 7. Pays socialistes
 Le quadrillage à mailles larges a la même signification

CHAPITRE IV. — <i>Industries de base et industries d'équipement</i>	162
1. Les industries de première élaboration	163
2. Les industries d'équipement	175
CHAPITRE V. — <i>Les industries légères ou industries de biens d'usage et de consommation</i>	198

TROISIÈME PARTIE

Economie agricole et production de denrées alimentaires

CHAPITRE PREMIER. — <i>Les types d'économie agricole</i>	215
CHAPITRE II. — <i>La production des grains</i>	240
1. La production mondiale de blé et des céréales associées.....	241
2. La production mondiale de maïs	256
3. La production mondiale de riz.....	258
CHAPITRE III. — <i>Cultures alimentaires diverses</i>	263
1. Cultures destinées à la production de boissons	264
2. Cultures de plantes à huile	276
3. Les plantes à sucre	280
4. Cultures de légumes et de fruits	284
CHAPITRE IV. — <i>Les produits de l'élevage et de la pêche</i>	291

QUATRIÈME PARTIE

Commerce et circulation

CHAPITRE PREMIER. — <i>Economie et commerce</i>	307
CHAPITRE II. — <i>Les transports continentaux</i>	321
1. Les transports ferroviaires.....	323
2. La voie fluviale	330
3. La circulation routière	335
CHAPITRE III. — <i>Les transports maritimes et aériens</i>	342
1. Les transports maritimes.....	342
2. Les transports aériens	357
TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE	363
TABLE DES FIGURES	365

1975. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
Héliogravure S.A.D.A.G. à Bellegarde (Ain)

ÉDIT. N° 34 015

IMPRIMÉ EN FRANCE

IMP. N° 24 772



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

